



**CONCOURS PHOTO/ILLUSTRATION
MA PLUS BELLE ILLUSTRATION
DE L'ABBATIALE**

Dossier

L'Abbatiale, lieu de culte et de culture

Actualités

Enquête Publique 3^e modification du PLU

Les nouveaux propriétaires du Café de la Gare

Le métier d'assistante maternelle recrute !

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

Hommage à Philippe Bertrand

Philippe Bertrand, gérant de la Maison de la Presse est décédé brutalement le 15 juin dernier. Nous souhaitons lui rendre hommage, ainsi qu'à sa mère Françoise pour leur implication dans la vie lupovicienne.

La Maison de la Presse de Saint-Leu était une entreprise familiale depuis 1985, année où Françoise Bertrand en avait repris la gestion. Passionnée de littérature et dotée d'une grande culture, Françoise rêvait de tenir un commerce lié à sa passion. Elle a dirigé la boutique de manière indépendante jusqu'à son décès en 2014. Avant de partir, elle avait confié à son fils, Philippe, la responsabilité de reprendre le flambeau.

Philippe avait eu un parcours professionnel riche et varié avant de reprendre la Maison de la Presse, ayant occupé divers postes, dont celui de lad. Grand amateur de voyages, il organisait notamment des safaris en Afrique, une destination qu'il affectionnait particulièrement.

Très proche de sa mère, il a vu dans la reprise du commerce un moyen de lui rendre hommage, ce qu'il a fait avec détermination pendant plus de dix ans. Malgré les défis posés par le métier et les difficultés croissantes du secteur de la presse, Philippe a exercé son activité avec courage et dignité. Il se levait aux aurores pour livrer ses clients, restant fidèle à son engagement envers sa clientèle.

Philippe évoquait souvent son désir de prendre sa retraite au bord de la Loire, où son grand-père lui avait appris à pêcher. Nous espérons que son âme y repose en paix.



Quel avenir pour la Maison de la Presse ?

La municipalité souhaite vivement qu'un repreneur prenne la relève afin de préserver ce commerce de proximité, essentiel à la vie locale et aux habitants de Saint-Leu. Des discussions sont en cours avec des personnes intéressées. Nous espérons que l'histoire de la Maison de la Presse de Saint-Leu perdurera, en hommage à la famille Bertrand.



«Ici c'est notre ville, une ville vraiment spéciale, un peu originale...»

Ces mots viennent enrichir l'hymne de Saint-Leu d'Esserent, créé en 2021 que vous avez probablement déjà entendu sur une des vidéos de la ville ou lors de nos manifestations. Pour compléter cet hymne, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont rédigé des paroles, reflétant encore mieux l'identité unique de la ville.

Ce projet collectif a été soutenu par les encadrants du CMJ (animateurs et élus – Mme Terre, Maire-Adjointe Education & Jeunesse et M. Rocourt, Conseiller délégué Citoyenneté) ainsi que par le créateur de l'hymne, M. Guez, professeur à l'École des Arts. Il a permis aux jeunes de Saint-Leu d'exprimer leur fierté et leur attachement à notre belle ville. L'hymne revisité a été chanté pour la première fois le 20 juin, lors de l'ouverture des Olympiades Culturelles. Les jeunes élus du CMJ, accompagnés par plusieurs classes de la ville, ont interprété cette version enrichie devant un public enthousiaste.

Avec ce projet, les jeunes ont renforcé les liens entre les générations et contribué activement à la vie culturelle lupovicienne, illustrant leur engagement pour l'avenir de St-Leu.



HYMNE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

Ici c'est notre ville, une ville vraiment spéciale, un peu originale

Si tu es près de l'Oise, tu peux venir nous voir, visiter l'Abbatiale

City-stade, médiathèque, gymnase et parc de la Garenne

Rendez-vous à Saint-Leu, tous pour la fête de la rivière

Viens à la fête foraine, viens avec tes amis, viens jouer au jeu de la peur

Habillé tout en noir ensemble au Zombie Run

Ça crie, ça hurle, frayeur

Vœux du Maire, troc aux plantes, semaine des jeux, sons et lumières

Tout l'été vient bronzer, viens nager à la base de loisirs

**Liberté, égalité, fraternité, respect
Liberté, égalité, fraternité, respect**

Ici c'est notre ville, jour après jour ensemble pour un futur meilleur

Saint-Leu est un soleil qui fait fleurir nos cœurs qui nous donne cette grandeur

Tous unis à Saint-Leu, collectif pour notre avenir

Tous unis à Saint-Leu, collectif pour notre avenir



SOMMAIRE

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

p.2

Hommage à Philippe Bertrand
Hymne de Saint-Leu d'Esserent

DOSSIER

p.4

L'Abbatiale, lieu de culte et de culture

Actualités

p.8

Retour en images

p.10

+ Agenda

p.12

CARNET

MARIAGES

- > Angélique COLOMBO et Jean-Noël LEBIELLE, le 15 juin 2024
- > Cassandre MILON et Thomas AFONSO LOURENÇO, le 22 juin 2024
- > Véronique BIENAIMÉ et Didier BOUCHU, le 29 juin 2024
- > Alexandra DUPONT et Jérémy TAQUET, le 6 juillet 2024
- > Stella PINTO CAMPAINHA et Matthieu LEDOUX, le 13 juillet 2024
- > Chrystèle JOUAULT et Paulo NARCISO PEREIRA, le 13 juillet 2024
- > Laëtitia LE CROGUENNEC et Bertrand CLERMONT, le 20 juillet 2024
- > Marie DOUBLET et Alexis MAZET, le 10 août 2024
- > Annette FONTAINE et Laurent THIBAUT, le 31 août 2024
- > Nicole LARDIER et Stéphane LORIETTE, le 7 septembre 2024

PACS

- > Manon CHAUZAT et Tristan PLAISANCE, le 29 juin 2024
- > Clémence LACHERE et Nicolas VASSET, le 5 septembre 2024
- > Célia SEKHARA et Lucas WASSE, le 7 septembre 2024

DÉCÈS

- > Rémi CARDON, le 18 juin 2024
- > Claude TRINQUIER, le 20 juin 2024
- > Christiane SOREL, née POTELLE, le 30 juin 2024
- > Maryse DEPAUX, née HAVRANSART, le 14 août 2024

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie et sur le site de la ville*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleuesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Le samedi : 9h-12h

WWW.SAINTLEUESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
 - Rédaction : Élisabeth GODARD et Clémence BALLETT service communication
 - Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
 - Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
 - Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
 - Tirage : 2400 exemplaires - Dépôt légal à parution
- La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers Habitants,

Je vous écris ces quelques lignes au lendemain d'une très belle Fête de la Rivière et du Patrimoine. Je vous en parle parce qu'elle illustre bien notre travail à votre service. Nous avons choisi (comme aux Jeux Olympiques !) de braver la pluie annoncée, qui finalement a été très légère. Nous avons accueilli 17 partenaires avec 75 personnes, pour vous permettre de partager les plaisirs des animations sur le thème des pirates, des interventions musicales variées, des visites guidées des berges et des monuments, des jeux pour enfants. J'en remercie particulièrement le public qui est venu nombreux, ainsi que les associations locales, les services municipaux et les élus qui se sont mobilisés.

Ce nouveau Bulletin revient comme d'habitude sur tous les domaines de notre vivre ensemble : les commerces, les services, les événements. Merci à chacun d'accorder sa confiance et son attention à toutes ces personnes et tous ces moments qui « font » notre ville. Dans les prochaines animations nombreuses et diverses figurant sur l'agenda, je vous recommande particulièrement de vous inscrire à la cérémonie des nouveaux diplômés, et à celle des nouveaux habitants. Par ailleurs, ce Bulletin consacre un dossier très approfondi à l'Abbatiale, qui est un lieu de culte mais aussi de culture auquel nous sommes tous particulièrement attachés, et qui nécessitera des investissements dans les prochaines années.

Certains sujets ne sont pas aussi consensuels et nécessitent des explications voire des échanges soutenus. C'est le cas à chaque fois que nous touchons au plan de circulation, comme en ce moment dans le quartier de la Croix Aude. Après 4 réunions avec les riverains, j'invite chacun à venir constater lui-même que les boucles urbaines récemment créées ont atteint leur objectif : des trottoirs libérés des véhicules et laissant passer les personnes âgées et les poussettes, une circulation ralentie mais pas entravée, des places de stationnement supplémentaires pour les visiteurs. Maintenant que les entrées de ville ont toutes été requalifiées (la rue d'Hardillière a été réouverte après travaux), nous continuerons à réfléchir, dans l'intérêt général, au meilleur partage des rues communales.

Le Maire,
Frédéric BESSET



L'Abbatiale, symbole intemporel de notre ville, veille sur Saint-Leu d'Esserent depuis plus de 1000 ans. Perchée sur son promontoire rocheux, cette église prieurale surplombe la ville. Tel un phare, elle est visible à des kilomètres. **Lieu de culte pour de nombreux croyants, l'Abbatiale est aussi un lieu de culture et de patrimoine qui témoigne de plusieurs siècles d'Histoire.** C'est un lieu emblématique cher à tous les lupoviciens, au-delà des croyances, qui a su s'adapter et évoluer avec son temps. Ces dernières années l'Abbatiale a accueilli de belles représentations artistiques qui ont permis de la découvrir autrement et surtout de mettre en valeur son architecture remarquable. **Bien que la solidité d'un édifice de cette époque soit incontestable, son entretien demeure indispensable afin de garantir sa pérennité.** Une étude de rénovation a été réalisée par un architecte, mais sa mise en œuvre représente un coût colossal pour une commune comme la nôtre. **Nous sommes donc à la recherche de soutiens afin de permettre à ce lieu de culte et de culture de continuer à faire rêver les prochaines générations de lupoviciens.**

L'Abbatiale : une longue histoire !

D'après les fouilles archéologiques réalisées en 1955, **une première chapelle aurait été construite entre 980 et 990, sur une ancienne nécropole mérovingienne.** Des sarcophages ont été découverts, dont l'un contenant un squelette portant des chaussures mérovingiennes et une torque en or (aujourd'hui exposés au musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye). Toutefois les phases de construction de l'Abbatiale s'étalent sur plusieurs siècles. **C'est principalement entre 1140 et 1220 que l'église telle que nous la connaissons est bâtie.** Elle a ensuite été rénovée à plusieurs reprises, notamment après-guerre.

Le nom d'origine de notre ville est Hescerent (du latin Estrecent : « s'élève en talus »). Le complément Saint-Leu n'apparaît qu'à partir de 1081, date à laquelle Hugues de Dammartin donne la terre d'Hescerent à l'Abbaye de Cluny pour y fonder un prieuré. Pendant la Révolution française, la commune est rebaptisée « Saint-Leu sur Oise ». C'est à partir de 1840 que le nom de Saint-Leu d'Esserent, comme nous le connaissons, est utilisé.

Cela nous démontre l'importance majeure de l'Abbatiale dans l'histoire de notre ville. En effet, le nom d'origine Hescerent désigne précisément l'éperon rocheux ou promontoire sur lequel a été érigée cette église. Et c'est en raison de son existence et de son lien à l'Abbaye de Cluny que le nom de Saint-Leu a été rattaché. On constate donc que **l'histoire de la ville est intimement liée à l'histoire de l'Abbatiale.**

L'église porte le nom d'Abbatiale à la suite d'une interprétation particulière des liens entre cet édifice et l'ordre clunisien. **L'église devrait porter le nom de Prieurale car elle dépend d'un prieuré. Mais certains historiens ont décidé de l'appeler Abbatiale pour ses dimensions, mais aussi pour la dépendance directe de l'église et son prieuré à l'Abbaye de Cluny.** D'habitude pour les prieurés de province, il y a toujours un intermédiaire entre eux et l'Abbaye-Mère. Pour nous, cela aurait dû être le prieuré de Saint-Martin-des-Champs (Paris) mais Hugues de Dammartin eut le privilège que le prieuré d'Hescerent dépende directement de l'Abbaye de Cluny.

L'Abbatiale a d'ailleurs obtenu le label « Site Clunisien » en 2009. La Fédération des Sites Clunisiens est un espace culturel européen partagé, source de rencontres et de projets patrimoniaux, culturels et artistiques, qui a pour objet de redonner un sens de partage plus prononcé à ce bien commun.



© Albert Séeberger



Une architecture remarquable

Longue de 71 m, haute de 20 m et large de 21 m, l'église Saint-Nicolas a des dimensions nettement supérieures à une église classique, qui se rapprochent davantage des dimensions d'une cathédrale ou d'une Abbatiale. **Son architecture témoigne du passage entre l'Art Roman et l'Art Gothique.** Avec à la fois ce côté massif et sobre de l'édifice, typique de l'architecture romane, mais également ces arches, voutes et rosaces très travaillées, typiques de l'architecture gothique. En effet, **ayant connu plusieurs phases de construction entre le X^e et le XII^e siècle, ces courants architecturaux se sont croisés,** apportant chacun leur « pierre à l'édifice ». Cela en fait un monument historique à l'architecture remarquable qui lui vaut d'avoir été **classé comme monument historique dès 1840,** c'est-à-dire lors de la toute première liste de monuments historiques éditée (par Prosper Mérimée). **L'Abbatiale est donc reconnue dès cette date comme faisant partie du patrimoine historique français.** Seulement 15 000 sur environ 100 000 édifices religieux en France bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques. C'est une reconnaissance de leur valeur patrimoniale.



Art roman



Art gothique



© Office de Tourisme



© Platiau

L'Abbatiale, un lieu de culte actif

L'Abbatiale continue de réunir régulièrement les fidèles lors de messes et cérémonies religieuses.

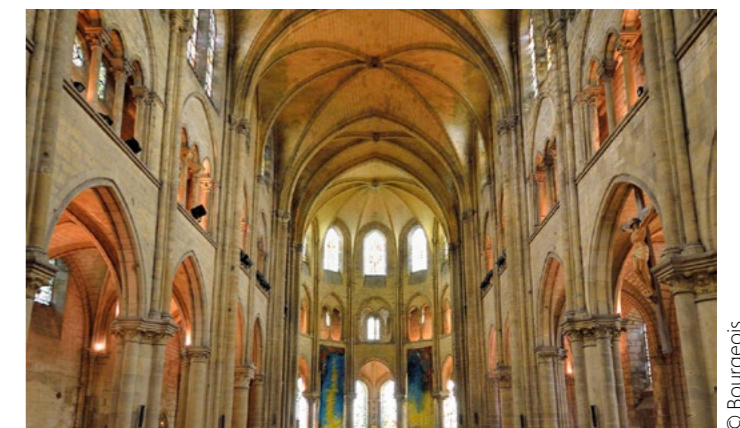
Le 1^{er} octobre 2023, les Paroisses Notre-Dame des Deux Rivières (*Creil-Sud*) et Saint-Louis (*Précy-sur-oise*) ont fusionné pour devenir Notre-Dame de la Fraternité. Cette nouvelle Paroisse réunit les communes suivantes : Blaincourt-lès-Précy, Boran-sur-Oise, Montataire, Précy-sur-Oise, Saint-Leu d'Esserent, Thiverny et Villers-sous-Saint-Leu.

Le père Basile Mbiyavanga y célèbre les messes du dimanche tous les 15 jours, en alternance avec l'église de Villers-sous-Saint-Leu, excepté durant la période estivale où c'est l'église de Précy-sur-Oise qui accueille les messes. Des messes se déroulent également à l'Abbatiale pour les grandes célébrations : Noël, Pâques, l'Ascension.

Des cérémonies de mariages, baptêmes et obsèques sont organisées toute l'année. On compte entre 20 et 30 cérémonies par type d'évènement. Soit entre 60 et 90 cérémonies au total.

Depuis deux ans, au mois de juin, l'Abbatiale accueille les confirmations adultes habituellement organisées dans la cathédrale de Beauvais. Ces événements rassemblent plusieurs centaines de personnes.

Les bénévoles de la Paroisse s'investissent beaucoup dans la vie de l'Abbatiale et proposent également des cours de catéchisme à raison de 3 fois par semaine pour les enfants et 1 fois par semaine pour les adultes. Ces cours se déroulent à l'Atelier des Moines.



© Bourgeois

L'Abbatiale, un lieu de culture ouvert à tous

Depuis plusieurs années l'Abbatiale ouvre ses portes à la culture. **Favoriser l'usage partagé d'un lieu de culte est une bonne manière de lutter contre la menace d'une dégradation accélérée, due à la baisse de fréquentation et à la diminution des ressources publiques.**

L'Abbatiale appartient à la commune, comme la majorité des lieux de culte en France (sauf la quasi-totalité des cathédrales qui appartiennent à l'État). Toutefois, celle-ci doit en référer à l'affectataire du lieu, c'est-à-dire le Diocèse (sous l'autorité de l'Evêque Jacques Benoit-Gonin, représenté par le curé Basile Mbiyavanga, que nous remercions tous les deux), afin d'obtenir l'autorisation d'organiser une activité au sein de l'édifice, autre que celle du culte, celle-ci devant être « compatible avec l'affectation culturelle ».

La Paroisse est ouverte à cet usage partagé de l'Abbatiale, ce qui nous a permis de mettre en place des représentations artistiques et des concerts au cours des dernières années.

Ce fut d'abord le cas avec l'organisation de **concerts, très appréciés en raison de l'acoustique unique** qu'offre un édifice en pierres de cette ampleur, mais aussi par la beauté du lieu offerte aux yeux des spectateurs. Au cours des derniers mois, ce sont des **représentations artistiques audacieuses, originales et spectaculaires** qui se sont tenues à l'Abbatiale.

D'abord avec le pari fou du **festival Mosaïque**, organisé depuis plusieurs années par la Faïencerie de Creil avec le soutien financier de l'ACSO. En septembre 2023, la compagnie « In fine » a dansé sur les façades extérieures et le toit de l'Abbatiale. « Impromptu », tel était le titre de ce spectacle aérien, d'une beauté à couper le souffle,

qui a mis des étoiles dans les yeux des spectateurs et a donné envie de renouveler ce type de représentation autour de l'Abbatiale.

En décembre 2023 c'est un **show laser** qui a émerveillé plusieurs centaines de spectateurs avec une mise en valeur cette fois de l'architecture intérieure de l'édifice.

Enfin, en juin 2024, lors des **olympiades culturelles**, un spectacle de danse et de tissu aérien s'est tenu au sein de l'Abbatiale, co-créé par l'association locale Chor'é Sens et Duo Lyodji. Un moment poétique qui, cette fois encore, nous a montré la **multitude de possibilités qu'offre l'édifice pour créer des œuvres uniques, hors du temps.**

Lieu de culture et de patrimoine, l'Abbatiale fait aussi régulièrement l'objet de **visites guidées**, organisées tantôt par le service Patrimoine de la ville, tantôt par l'Office de Tourisme Creil Sud Oise. Ces visites permettent de transmettre l'histoire de ce monument et plus largement l'histoire de France. Depuis début 2024, le service Patrimoine a ainsi organisé plusieurs visites thématiques : le retable de Saint-Nicolas et la statue de Saint Leu, les bombardements de 1944, les fouilles archéologiques de 1955, la grande Jacquerie, etc.

La Paroisse assure également les visites de l'Abbatiale tous les dimanches entre juin et septembre afin de permettre aux visiteurs et touristes de découvrir notre église.

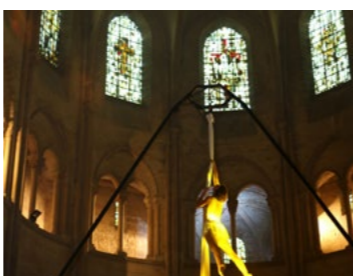
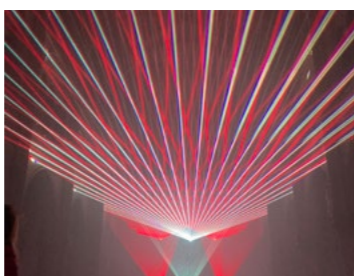
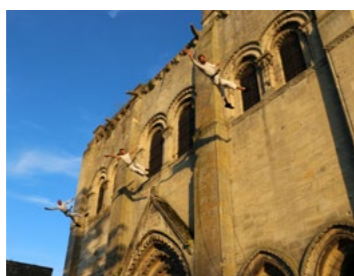
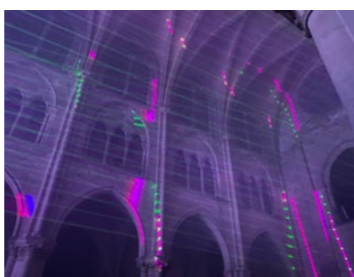
L'association AIAPCO (Association Intergénérationnelle des Amis du Patrimoine Clunisien de l'Oise) contribue à valoriser et préserver nos sites clunisiens, dont l'Abbatiale. Celle-ci organise des visites guidées, embellit la ville et ses monuments pour Noël et Pâques et participe aux événements municipaux.

Concerts

Festival Mosaïque

Show Laser

Olympiades Culturelles



Un chantier de rénovation : les enjeux techniques et financiers

Un rapport du Sénat de juillet 2022 consacré à l'état du patrimoine religieux, constatait que les mairies ont de plus en plus de mal à faire face aux dépenses d'entretien et de restauration de leurs lieux de culte en raison de la raréfaction des ressources publiques et de la baisse de fréquentation des édifices. **« Au-delà de la fonction culturelle, les édifices religieux sont témoins du passé de notre pays. La préservation de ce patrimoine constitue un enjeu public. S'il venait à disparaître ce ne serait pas seulement quelques vieilles pierres qui seraient détruites, c'est un pan entier de la culture qui serait effacé »¹.**



Au cours des dernières années, des études ont été menées concernant la restauration de l'Abbatiale. **En 2020 et 2021, des travaux conséquents de sécurisation du bâtiment ont été réalisés** pour : interdire l'accès aux pigeons à l'intérieur de l'édifice, évacuer les fientes, sources de dégradation du bâtiment, restaurer les cloches et le parafoudre, permettre des accès plus faciles pour l'entretien, notamment au niveau de la charpente, remplacer des tuiles. Le coût de ces travaux est de plus de **200 k€ qui ont été investis par la commune** pour dans un premier temps, stopper les dégradations et faciliter l'entretien.

Par ailleurs, la commune a fait procéder à un chiffrage d'ensemble des travaux nécessaires sur le moyen terme. D'après les dernières études, **le chantier global s'élèverait à 18 millions d'euros et s'étalerait sur une durée d'environ 15 ans.** La toiture est en grande partie à restaurer. Le mur d'enceinte des jardins, fragilisé par le temps et

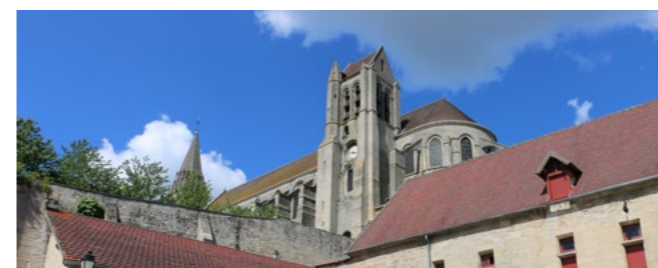


par le poids du terrain, est à reconstruire. Une opération de retrait de la végétation est à réaliser sur toute la surface de l'édifice, car celle-ci fragilise la pierre et cause de nombreux dégâts. Il y a également des travaux de rénovation des installations électriques à effectuer.

Cette somme très importante ne pourrait être prise en charge par la commune que si elle renonçait à tout autre investissement sur la période. Certes la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pourrait apporter une subvention à hauteur de 40%, en raison du classement de l'édifice au titre des monuments historiques. Ceci représente une très belle aide financière mais qui reste toutefois insuffisante. Le budget de la ville ne permet pas de financer 10,8 millions d'euros de travaux. **Nous avons donc besoin de réunir davantage de subventions et de soutiens privés si nous voulons mener à bien ces travaux.**

À ce jour, ce sont des travaux d'urgence qui sont réalisés. Ainsi, cette année l'un des vitraux, abimé et cassé par la végétation qui pousse sur l'édifice, sera restauré. Les fonts baptismaux, qui étaient également cassés, ont été réparés en mars. Nous devons également supprimer la végétation qui attaque la toiture. Ce sont de « plus petits » travaux mais qui représentent déjà des dépenses non négligeables.

Le plus gros reste à faire et pour cela **nous avons besoin d'une mobilisation d'ampleur** des habitants, des partenaires publics, de sponsors privés (notamment à l'occasion de futurs spectacles), des fondations de protection du patrimoine et plus largement de tous les passionnés de la pierre et de l'Histoire. Ce sujet sera à reprendre et détailler dans les prochains mois.



CONCOURS PHOTO/ILLUSTRATION " MA PLUS BELLE ILLUSTRATION DE L'ABBATIALE "

Vous êtes passionné de photographie et d'illustration ? L'Abbatiale vous inspire ? Participez à notre concours ! Deux catégories sont ouvertes

PHOTO & ILLUSTRATION

Tous les détails et le règlement complet seront prochainement disponibles sur notre site internet.



¹ Rapport du Sénat n°765 au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication par la mission d'information relative à l'état du patrimoine religieux

Changement de propriétaires au Café de la Gare

Début juillet, le Café de la Gare a changé de mains pour accueillir une nouvelle équipe dynamique : les frères Adikti : Antoine, Ivanis, Jacques, et Jimmy. Après avoir géré un café-brasserie à Beauvais, ils ont décidé de s'installer à Saint-Leu d'Esserent, attirés par le charme pittoresque de la ville et la proximité avec ses habitants.

« Nous avons été chaleureusement accueillis par les habitants », confie Antoine. « Reprendre cet établissement est une belle opportunité, et nous souhaitons y apporter notre touche personnelle pour lui insuffler une nouvelle dynamique. »

Dans les projets à venir, les clients pourront profiter prochainement de services postaux tels que l'achat de timbres, le règlement de factures et d'amendes, ainsi que l'achat de timbres fiscaux.

Courant octobre, ils prévoient de relancer l'activité de restauration, profitant ainsi du bel espace convivial qui avait récemment été rénové par les exploitants précédents (Mr et Mme Berrier) que nous saluons également.

Les horaires d'ouverture restent pratiques pour tous : du lundi au vendredi de 6h30 à 20h, le samedi de 7h à 20h, et même le dimanche de 8h à 14h.

Avec ces projets en cours et l'enthousiasme des nouveaux propriétaires, ce lieu emblématique se prépare à écrire un nouveau chapitre de son histoire.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir le Café de la Gare et rencontrer ses nouveaux propriétaires !

Contact : 03 44 72 16 05



Incendie évité de justesse Le danger des mortiers d'artifice

Le 7 août dernier, les pompiers du SDIS de Précy, la gendarmerie et la police municipale sont intervenus sur un départ de feu au pied de l'Abbatiale.

Un des palmiers de la rue Henri Barbusse était en feu suite à des tirs de mortier d'artifice. Fort heureusement, l'incendie a rapidement été maîtrisé. Les conséquences auraient pu être dramatiques si un lupovicien, également agent de la ville n'avait pas très rapidement donné l'alerte. Nous exhortons chacun à faire preuve de responsabilité et à respecter la réglementation pour la sécurité de tous. Le non-respect de ces règles constitue une infraction grave, et les conséquences de tels actes irresponsables peuvent être catastrophiques.

Nouvelle résidence « Maison de Marianne »

Bienvenue aux nouveaux habitants du quartier des Trois Étangs !

Le quartier des Trois Étangs continue de se développer conformément aux autorisations d'urbanisme délivrées. Après la livraison des premiers bâtiments en 2022, une nouvelle résidence de 72 logements a accueilli ses premiers locataires à la fin juin. Cet ensemble immobilier, composé d'appartements et de quelques maisons, inclut également un espace « Bien-être » destiné aux professionnels spécialisés et aux professions paramédicales. Deux bâtiments dédiés à l'activité économique seront livrés d'ici fin 2024, abritant entreprises, artisans, et une crèche privée. Ce quartier, l'un des projets phares de ces dernières années, contribue activement au renouveau et à la dynamique de la ville.



Enquête publique

3^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Saint-Leu d'Esserent.

Nous vous informons de l'organisation d'une enquête publique concernant la 3^{ème} modification du PLU (liée au projet d'aménagement du quartier Jean Macé). Cette enquête se tient depuis le mardi 10 septembre 2024 à 9h jusqu'au samedi 12 octobre 2024 à 12h.

Durant cette période, des permanences sont assurées par le commissaire enquêteur :

Le samedi 12 octobre 2024 de 9h à 12h

Celles des 10 et 25 septembre sont déjà passées.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est consultable en mairie ainsi que sur le site internet la ville et celui de l'enquête publique : registre-numérique.fr

Être assistante maternelle, et si c'était vous ?



Il existe un métier qui sera toujours en demande : celui d'assistante maternelle. Découvrez cette profession grâce au témoignage de Nathalie Daime, qui exerce ce métier dans notre commune et a accepté de partager son expérience avec nous. Pour ceux qui souhaitent se lancer dans cette voie ou qui exercent déjà, la CAF, le Conseil départemental et la ville (à travers le relais Petite Enfance) offrent diverses aides et accompagnements tout au long de leur carrière.

Témoignage complet à découvrir sur le site de la ville : rubrique Petite Enfance.

Recensement citoyen

Le recensement citoyen, peu connu, est obligatoire pour tous à partir de 16 ans.

Sans l'attestation de recensement, il est impossible de s'inscrire à un examen ou un concours administratif en France.

Rendez-vous à la mairie de la commune de votre domicile avec votre carte nationale d'identité ou passeport valide, votre livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

Plus d'informations :
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870



Collecte des déchets

Votre poubelle est au cœur de toutes les préoccupations. Vous le savez, la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets est l'affaire de tous.

La collecte des ordures ménagères est une compétence de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et le traitement est réalisé par le Syndicat Mixte du département de l'Oise (SMDO). Tout se joue chez vous, lorsque vous triez vos déchets.



Ce qui ne peut pas être mis dans les bacs pourra être :

- > Collecté par le service des encombrants, en prenant rendez-vous sur le site de l'ACSO via le formulaire en ligne ou au 0 805 12 60 60
- > Amené à la déchetterie de Saint-Leu, rue Marcel Paul, du mardi au samedi (9h-12h et 14h-18h) et le dimanche matin (9h-12h). Contactez le SMDO pour obtenir gratuitement votre carte d'accès au 0 800 60 20 02
- > Donnée à la Recyclerie, située à Villers-Saint-Paul, si c'est encore en bon état. Des collectes à domicile sont également organisées. Contactez le 03 60 6 80 08 pour plus de renseignements.

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits et sujets à verbalisation. Vous avez aussi un rôle à jouer pour que notre belle ville reste propre.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM est mise en place sur le territoire de l'ACSO à compter de 2024

Les élus ont décidé lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023 de mettre en place une TEOM pour financer la collecte des déchets sur l'ACSO et notamment la nouvelle collecte des biodéchets. Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire réalisé lors du Conseil Communautaire du 8 février, les élus ont proposé de fixer cette TEOM à un taux de 5%. Pour les foyers lupoviciens, le montant de la TEOM sera en moyenne de 87€.

Pour les professionnels, une « redevance spéciale » est également mise en place dans le cadre de leur obligation de tri et de valorisation des déchets. Elle concerne les entreprises qui génèrent plus de 360 L d'ordures ménagère ou de tri et dont la collecte est assurée par l'ACSO.

Plus d'informations sur le site de l'ACSO : rubrique Mon quotidien / déchets



21 juin Fête de la Musique et du Sport



22 juin Danse dans l'Abbatiale



30 juin Portes Ouvertes de l'École des Arts



2 juillet Remise des Dictionnaires



juillet - août Centre de Loisirs



11 juillet Mini Golf à la médiathèque



14 juillet Commémoration du 14 juillet



31 août Commémoration Libération de Saint-Leu



13 juillet Son et Lumière



8 septembre Fête des Associations



22 septembre Fête de la Rivière et du Patrimoine



18 juillet Passage de la Flamme Olympique



OCTOBRE

GYM DOUCE SÉNIORS

LES 1^{ER} ET 15 OCT. ; LES 5 ET 19 NOV.
LES 3 ET 17 DEC.

Résidence du parc
Gratuit - séniors (+62 ans)
Sur inscription : 03 44 56 05 34
social@saintleudesserent.fr

CHANTIER NATURE

LE 5 OCTOBRE DE 9H À 16H
Complexe Pascal Grousset
Gratuit - ouvert à tous
Sur inscription : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr

CONCERT AMOUR D'ENFANT PICARDIE

LE 12 OCTOBRE À 20H
Abbatiale
Payant - Ouvert à tous
Inscription : 03 44 56 05 34
gerard.fichaux@gmail.com



BROCANTE DE LIVRES DU 15 AU 31 OCTOBRE

Médiathèque
Payant - ouvert à tous
Info : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

CABARET « LE P'TIT BALTAR »

LE 17 OCTOBRE DE 10H30 À 17H30
Départ en bus place de la République
Gratuit - 62 ans et +
Sur inscription : 03 44 56 60 02
social@saintleudesserent.fr

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS LE 19 OCTOBRE À 10H

Vous êtes nouveau lupovicien ?
Bienvenue à Saint-Leu d'Esserent !
Sur inscription : 03 44 56 81 05
communication@saintleudesserent.fr

CHORALE LES CHANTS'BOUL'TOUT LE 20 OCTOBRE À 16H

Abbatiale
Gratuit - Ouvert à tous
Info : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr



CÉRÉMONIE DES DIPLÔMÉS LE 26 OCTOBRE À 18H

Salle Art & Culture
Gratuit - nouveaux diplômés d'un CAP, bac,
bac pro ou BTS
Sur inscription : 03 44 56 87 16
correspondance.ejs@saintleudesserent.fr

LE MOIS DE LA PEUR

CONTES DE SORCIÈRES

LE 19 OCTOBRE À 17H30
Médiathèque
Gratuit - à partir de 5 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr



ESCAPE GAME

LE 24 OCTOBRE DE 16H À 19H
Médiathèque
Gratuit - à partir de 10 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

JEUX DE RÔLE

LES 29 ET 30 OCTOBRE DE 10H À 12H
Médiathèque
Gratuit - à partir de 10 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

LES VISITES GUIDÉES DU PATRIMOINE

Le retour de Renaud de Dammartin
LE 31 OCTOBRE À 18H
Abbatiale
Gratuit - à partir de 10 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr



NOVEMBRE

COMMÉMORATION ARMISTICE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE LE 11 NOVEMBRE À 10H30

Cour de la Mairie
Gratuit - ouvert à tous
Info : 03 44 56 81 05
communication@saintleudesserent.fr

BUS POUR L'EMPLOI Conseil départemental LE 12 NOVEMBRE DE 9H45 À 12H30

Parking de la Mairie
Gratuit
Personnes en recherche d'un emploi ou d'une formation

CONTE D'AUTOMNE LE 16 NOVEMBRE À 17H30

Médiathèque
Gratuit - à partir de 7 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

FÊTE DE NOËL DE LA HALTE-JEUX LE 27 NOVEMBRE À 10H

Salle Art & Culture
Gratuit - assistantes maternelles, enfants de moins de 3 ans
Inscription : 03 44 56 29 78
halte-jeux@saintleudesserent.fr

Colis des aînés

DISTRIBUTION

30 NOVEMBRE DE 9H À 12H
4 ET 11 DÉCEMBRE DE 14H À 16H
Parvis de la Mairie



DÉCEMBRE

CALENDRIER DE L'AVENT DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE

Médiathèque
Gratuit - de 2 à 9 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34 à partir du 15 novembre
mediatheque@saintleudesserent.fr

LES VISITES GUIDÉES DU PATRIMOINE La veille de Noël

LE 6 DÉCEMBRE À 17H30 ET À 19H
Abbatiale
Gratuit - ouvert à tous
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

SHOW LASER - MAPPING ET DRONES LE 6 DÉCEMBRE À 18H15 ET À 19H45

Abbatiale
Gratuit - ouvert à tous (selon places disponibles)
Info : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr

MARCHÉ DE NOËL

LE 7 DÉCEMBRE DE 14H À 19H
LE 8 DÉCEMBRE DE 10H À 18H
Salle Art & Culture
Ouvert à tous
Info : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr

CHASSE AU TRÉSOR DE NOËL LES 7 ET 21 DÉCEMBRE À 14H

Atelier des moines
Gratuit - familles
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

SPECTACLES DE NOËL

LE 13 DÉCEMBRE À 10H ET À 18H
Médiathèque
Gratuit - familles
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

LE 14 DÉCEMBRE À 19H
Salle Art & Culture
Gratuit - ouvert à tous
Info : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr